

ASSEMBLÉE NATIONALE
19 février 2020

PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE - (N° 2591)

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° CL31

présenté par
M. Laabid

ARTICLE 3

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« et des biens ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

cet amendement vise à prendre en compte les biens parmi la commission des alertes